

de ce mur tarifaire. L'honorable ministre du Commerce (M. Stevens) a pu heureusement conclure un accord commercial avec la Nouvelle-Zélande, pour détruire ce que le Gouvernement avait fait l'année précédente. On tiendra, en juillet prochain, une conférence impériale économique et il serait bon alors de chercher à découvrir des marchés pour nos produits. Nous n'avons pas de marchés; c'est la cause de la misère qui existe dans ce pays, qui est si riche en ressources naturelles de toutes sortes, sur terre et sur mer. Autant de poissons vivent aujourd'hui dans la mer qu'il y a 20, 30 ou 50 ans; seuls les marchés font défaut. Nos pêcheurs, nos jeunes gens de la Gaspésie ont été forcés d'abandonner la pêche, parce qu'ils ne pouvaient vendre leur poisson. On peut dire la même chose des agriculteurs.

Durant la dernière campagne électorale, j'ai eu à soutenir une lutte acerbée sur la question du beurre de la Nouvelle-Zélande. Des hommes, qui n'en connaissaient pas plus long ou qui avaient dû être mal renseignés, ont proclamé hautement que, si le traité existant était abrogé, le beurre canadien augmenterait de valeur. Il se vendait à cette époque 35c. la livre; il se vend maintenant de 15 à 17c. Les patates de la Gaspésie qui ne sont pas classifiées ne se vendent pas du tout. L'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec me disait, lors de son dernier voyage à Ottawa, que deux ou trois chars de patates venant de Rimouski avaient été offerts sur le marché de Montréal à 10c. le minot et n'avaient pas trouvé d'acheteur. L'an dernier, pas un seul chantier ne fut ouvert dans la Gaspésie où, d'habitude, tout l'hiver, des milliers de jeunes gens trouvent de l'ouvrage; avec le résultat que les cultivateurs de ces deux comtés n'ont pas pu écouler leurs produits. Les granges sont encore pleines de foin, les caves sont remplies de patates et les gens sont dans la misère noire. J'ai reçu des lettres des personnes les plus autorisées de cette partie du pays me demandant de faire des instances auprès du Gouvernement afin qu'il vienne au secours de la population, qui passe à travers une période comme elle n'en a jamais connue, à cause de l'absence des marchés nécessaires pour l'écoulement de leurs produits. Nos jeunes gens nous laissent, forcés par les circonstances de quitter la Gaspésie pour aller gagner leur pain à l'étranger; non seulement on en trouve à Québec et à Montréal, mais un grand nombre ont émigré aux Etats-Unis; on en trouve une colonie à Détroit et beaucoup d'autres dans différents endroits des Etats-Unis.

On a répété, lors des dernières élections, qu'un nouveau régime changerait cet état de

choses dans peu de temps; malheureusement, le pays a été déçu et il sait maintenant à quoi s'en tenir. Si nous avons une élection demain, dans la province de Québec ou dans n'importe quelle partie du Canada, le jugement du peuple ne serait peut-être pas le même.

M. CHEVRIER: Très bien!

L'hon. M. MARCIL: Je sais bien que, dans le comté que je représente depuis si longtemps, les électeurs condamneraient l'administration. Il ne s'agit pas cependant, dans le moment, de faire de la politique.

Je demanderais à l'honorable député de Dorchester, qui nous a lu tout à l'heure une longue nomenclature des demandes qu'il a adressées à l'ancien ministre des Pêcheries, d'insister fortement auprès du ministre actuel afin qu'il acquiesce à ses demandes. Si l'honorable député peut rendre service aux pêcheurs de sa province natale, ils lui en seront très reconnaissants et j'espère qu'avant longtemps nous le verrons à la tête du département des Pêcheries, auquel il semble s'intéresser énormément. Il prononçait tout à l'heure un discours très intéressant sur la situation qui existe en Europe et ailleurs. Tout ceci est bien bon, mais ce qu'il faut maintenant c'est de trouver des marchés. Par malheur, en attendant, les gens n'en ont pas et nous devons leur en trouver le plus tôt possible. Au lieu de s'occuper davantage de la question des pêcheries,—qu'il blâme l'un ou l'autre gouvernement car ils sont en défaut bien souvent,—je crois qu'il devrait maintenant laisser de côté cette question de juridiction et tâcher de se servir de l'influence qu'il possède certainement, pour démontrer à l'honorable ministre du Commerce qu'il faut, de toute nécessité, trouver des marchés pour les produits des pêcheurs et des cultivateurs de la province de Québec et des autres parties du pays.

Nous avons entendu parler maintes et maintes fois d'octrois pour le charbon, pour le blé, pour le transport du blé. Le nouvel accord commercial avec la Nouvelle-Zélande est presque exclusivement à l'avantage de la province de la Colombie britannique. Le Gouvernement a accordé des concessions de toutes espèces, des octrois pour l'acier de la Nouvelle-Ecosse, pour le charbon, pour le transport du blé de l'Ouest; enfin, tous les groupes qui appuient le Gouvernement actuel semblent pouvoir exercer sur l'administration une influence qui, je regrette de le constater par les résultats obtenus jusqu'à ce jour, n'est pas exercée par la députation conservatrice de la province de Québec.

Monsieur le président, l'honorable député de Dorchester est un jeune homme de talent,